

ACTUALITÉ

Convention de trois ans chez les éleveurs de lapin



PIERRE-YVON BÉGIN

pybegin@laterre.ca

Les producteurs de lapins peuvent entrevoir les trois prochaines années avec confiance. Le Syndicat des producteurs de lapins du Québec vient de conclure une nouvelle convention de mise en marché avec les acheteurs.

En vertu de celle-ci, les éleveurs toucheront une augmentation de 2,7 %, soit 0,05 \$/lb d'ici 2016.

« Notre production va être stable pour trois ans », se réjouit le porte-parole du Syndicat, Armand Plourde.

Celui-ci indique que les éleveurs ont accepté la demande des acheteurs pour une convention de trois ans en retour d'une garantie de volumes d'achat. En 2012-2013, les producteurs ont touché 1,85 \$/lb pour des lapins ordinaires dont le poids se situe entre 5,2 et 5,3 lb. La nouvelle convention porte le prix à 1,87 \$ en 2013-2014, 1,88 \$ en 2014-2015 et 1,90 \$ en 2015-2016.

« Cette hausse ne permet pas de couvrir les coûts de production, convient Armand Plourde. Par contre, elle va encourager nos producteurs à améliorer leur rendement. Ils vont toucher le prix le plus élevé en Amérique du Nord. »

Cette bonne nouvelle en cache une autre. La production de lapins a affiché une forte croissance au cours de la dernière année, passant de 226 000 unités à près de 300 000. Cette hausse a d'ailleurs justifié l'émission récente de nouvelles parts de production intérimaires qui ont permis à 3 nouveaux producteurs de se partager une partie des 630 unités allouées. Le conseil d'administration devrait d'ailleurs se pencher bientôt sur une deuxième émission.

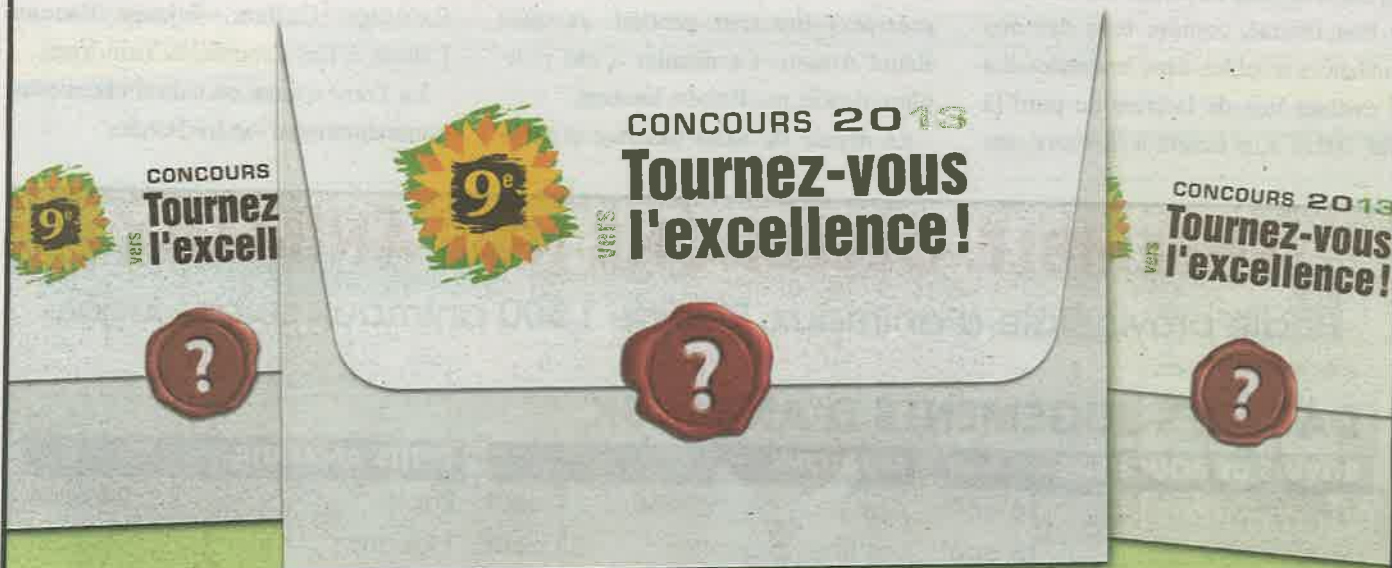
« Un acheteur est revenu dans le décor, affirme M. Plourde pour expliquer cette croissance de la demande. En Ontario, plusieurs éleveurs ont également abandonné la production, faute de pouvoir obtenir l'homologation pour certains médicaments utilisés depuis longtemps. »

La nouvelle convention a été ratifiée, précise le porte-parole du Syndicat, mais il reste encore à finaliser une négociation avant de l'étendre à tous les acheteurs.

« Notre prochain défi, a-t-il ajouté, c'est de combattre l'importation de lapins congelés en provenance d'Europe. À notre avis, il y a là-bas un surplus parce que la demande a baissé, mais pas la production. »

Enfin, la préparation d'un guide des saines pratiques arrive à sa conclusion. Annoncé l'automne dernier, ce guide, qui devrait être le premier du genre, vise à orienter le travail des éleveurs. Après son approbation finale par le conseil d'administration, il devrait être dévoilé officiellement le 1^{er} novembre prochain au cours de l'assemblée annuelle du Syndicat.

LE 7 NOVEMBRE, C'EST LA RELÈVE QUI RÉCOLTE!



Le grand gagnant et les deux lauréats se partageront des bourses totalisant 10 000 \$. La remise de prix aura lieu lors du Colloque Gestion, organisé par le Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec.

Chaque année, La Financière agricole est fière de souligner le talent des jeunes entrepreneurs agricoles qui se démarquent, partout au Québec.

EN NOMINATION

BILLY BEAUDRY
Ferme Beau-Porc (St-Valérien-de-Milton)

ÉVELYNE BELLEMARE
Pépinière du Parc (St-Mathieu-du-Parc)

VÉRONIQUE BOUCHARD
Ferme biologique aux petits oignons (Mont-Tremblant)

ANNICK CHABOT
Ferme Lait'Xpresso inc. (Joly)

ÉLOI CHAMPIGNY
Ferme Alain Champigny inc. (St-Théodore-d'Acton)

VALÉRIE FOURNIER
Ferme Guyline 2001 inc.
Ferme des Gamines (St-Valère)

DANIEL GUILMETTE
Ferme D. M. Guilmette SENC (Acton Vale)

MYRIAM HARTON
Ferme Denis St-Pierre enr. (St-Arsène)

NANCY LAVOIE
Les Productions aux Quatre Vents (St-Ulric)

JEAN-FRANÇOIS LEVASSEUR
Ferme du Coq à l'Âne SENC (Bury)



Pour mieux connaître les 10 finalistes, visitez notre page Facebook

La Financière agricole

Québec